



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°05-140618 : Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **07 juin 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absent (s) : **04**.

Procuration (s) : **04**

Total des votes : 24 (le maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : **ALOUETTE Priscilla**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE

Marc Luc BOYER



L'an deux mille dix-huit le QUATORZE JUIN à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM05-141618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n° 05-140618 :

Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2017 du budget annexe du SPANC.

❖ *Section d'exploitation*

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 4 150,04 € et les recettes à 53 009,92 € avec le report du résultat positif 2016 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION					
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations
011	Charges à caractère général	544,04	70	Produits des services	15 335,00
65	Autres charges de gestion courante		74	Subventions d'exploitation	
66	Charges financières		042	Opérations d'ordre entre sections	
042	Opérations d'ordre entre section	3 606,00	002	Excédent d'exploitation reporté N-1	37 674,92
	Total	4 150,04		Total	53 009,92

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2017 s'élève à 48 859,88 €.

❖ *Section d'investissement*

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 034,38 € et les recettes s'élèvent à 38 030 € avec le report de l'exercice 2016 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations
20	Immobilisations incorporelles	2 034,38	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts et dettes assimilées	
16	Emprunts et dettes assimilées		040	Opérations d'ordre entre sections	3 606,00
040	Opérations d'ordre entre section		001	Solde d'exécution positif reporté N-1	34 424,00
001	Solde d'exécution négatif reporté N-1				
	Total	2 034,38		Total	38 030,00

Le solde d'investissement 2017 cumulé est donc de 35 995,62 €.

Le résultat net cumulé des sections d'exploitation et d'investissement au 31 décembre 2017 s'établit ainsi à 84 855,50 €.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, le 1^{er} adjoint Monsieur JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel étant désigné pour le suppléer.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 20 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) et 1 abstention (ROLLAND Alette conseillère municipale) :

- APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe du SPANC présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM05-141618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice29.....
 Nombre de membres présents21.....
 Nombre de suffrages exprimés24.....
 VOTES : Pour20.....
 Contre03.....
 Abstentions01.....

Date de convocation : 07/06/2018

Présenté par le Maire(1),
 A Plaine des Palmistes le 14/06/2018.....

Le Maire(1),
 Délibéré par le Conseil Municipal(2), réunion en session ordinaire.
 A Plaine des Palmistes le 14/06/2018.....

Les membres du Conseil Municipal (2)

~~Rolland~~
~~St Lambert~~
~~Magnat~~
~~Alain~~
~~Michel~~
~~Luc~~
~~Yves~~
~~Philippe~~
~~St~~
~~Mr. Gauthier~~
~~Mr. Gauthier~~
~~Mr. Gauthier~~

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180621-DCM05-141618-DE
 Date de télétransmission : 21/06/2018
 Date de réception préfecture : 21/06/2018